



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 37375

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les décrets d'application de la loi SRU du 13 décembre 2000. Publiée depuis plus de trois ans et modifiant la loi du 10 juillet 1965 relative à la copropriété, la modification de son décret du 17 mars 1967 est devenue nécessaire. Or, à ce jour, les décrets d'application ne sont pas parus. Un tel retard paralyse le bon fonctionnement des copropriétés. Il lui demande donc les raisons de cette situation et la date de publication de ces textes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lemasle](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37375

Rubrique : Copropriété

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2004, page 2904